

COMMUNE DE PLEURTUIT  
LA VILLE BASLE

**Expertise**

**Zones Humides**

Arrêté de Juin 2008, modifié  
par l'arrêté d'Octobre 2009



**QUARTA**

LA CARTE DE LA COMPETENCE

# EXPERTISE DES ZONES HUMIDES

## LA VILLE BASLE

### COMMUNE DE PLEURTUIT

---

#### *SOMMAIRE*

1	Présentation .....	2
1.1	Projet .....	2
2	Diagnostic .....	3
2.1	Occupation du sol .....	3
2.2	Investigations de terrain .....	3
3	Conclusion .....	7

# 1 PRESENTATION

## 1.1 Projet

La société Ar Terre Aménagement envisage d'aménager un ensemble de parcelles au Nord de la zone agglomérée de Pleurtuit, sur le secteur de la Ville Baslé.

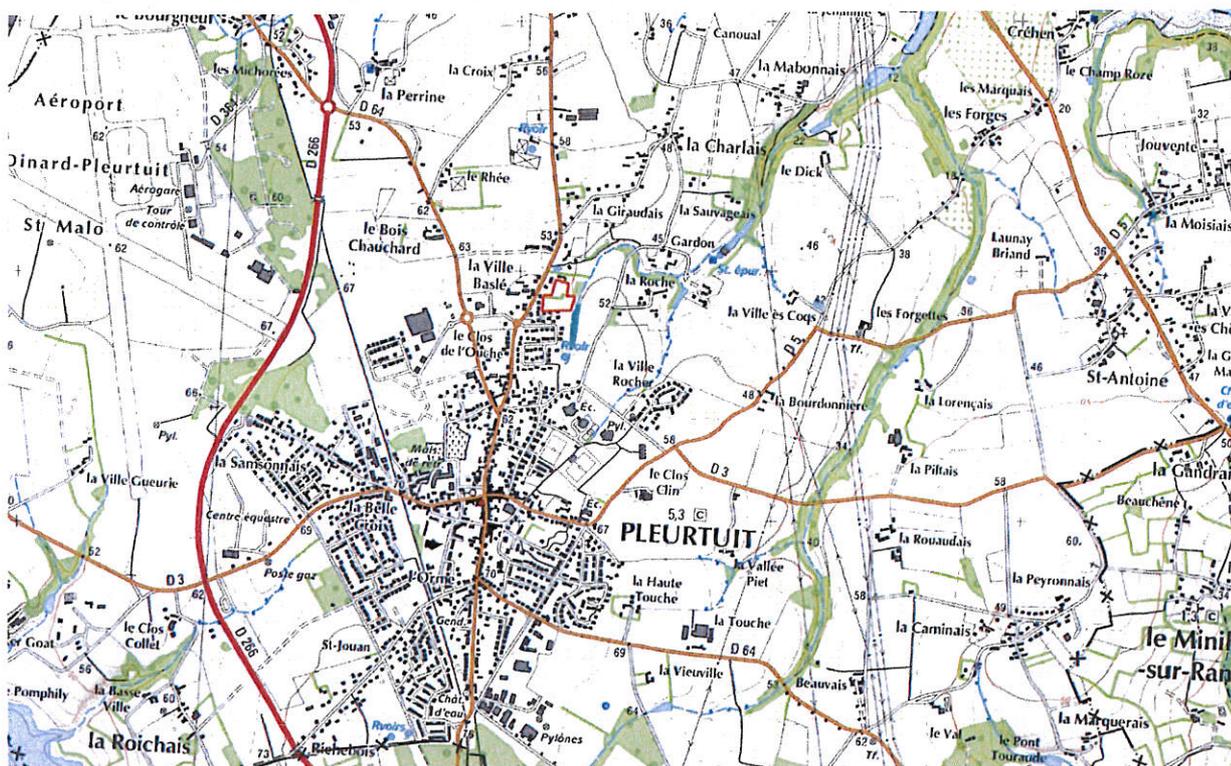


Illustration n°1. Localisation du projet

Ce projet concerne l'aménagement d'un lotissement, dans la continuité du bâti existant.

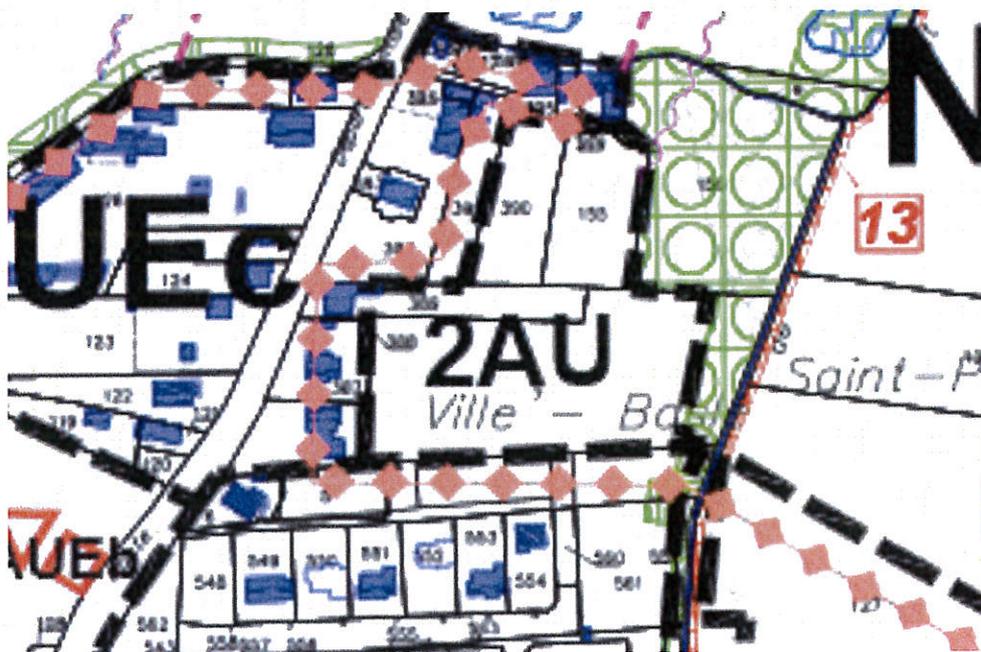


Illustration n°2. Extrait PLU

La zone est classée en 2AU

## 2 DIAGNOSTIC

---

### 2.1 Occupation du sol

Le site est actuellement valorisé en prairie naturelle (fermeture du milieu observée depuis le premier passage en 2013).



### 2.2 Investigations de terrain

Nous avons réalisé une campagne de sondages pédologiques sur ce secteur afin d'y délimiter précisément le développement de la zone humide.



Illustration n°3. Localisation des points de sondage

## 2.2.1 Critères de définition d'une zone humide :

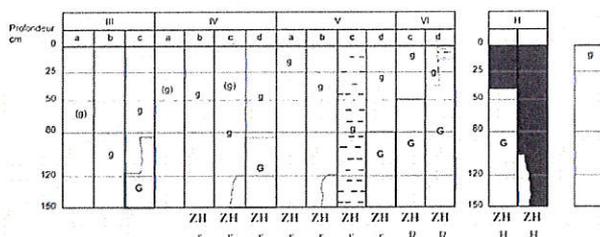
Les critères de détermination utilisés sont ceux précisés à l'arrêté du 24 juin 2008 en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement et modifié par Arrêté du 1er octobre 2009.

Pour la prise en compte de la rubrique 3. 3. 1. 0 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement, une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

1° Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques :

- Histosols
- Réductisols
- Sols caractérisés par des traits rédoxiques

Illustration n°4. Morphologie des sols de zone humide  
Illustration n°5. Types de sols des zones humides



**Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)**  
(g) caractère rédoxique peu marqué (pseudogley peu marqué)  
g caractère rédoxique marqué (pseudogley marqué)  
G horizon réductique (gley)  
H Histosols R Réductisols  
r Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)

d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)

PÉDÈLE GÉNÉRALE		LISTE DES TYPES DE SOLS		
Morphologie	Classe d'hydromorphie (d'après hydromorphie du GEPPA, 1981, modifiée)	Dénomination locale des "Références" du Référentiel Pédologique ANES, Balze & Grand, 1995 et 2003)	Condition pédologique nécessaire	Condition complémentaire non pédologique
1)	H	Histosols (toutes références)	Aucune	Aucune
2)	VII (a et d)	Réductisols (toutes références de sites étudiés) rattachements associés)	Aucune	Aucune
3)	V (a, b, c, d) et VI (a)	Rédoxisols (pro parte)	Aucune	Aucune
		Fluvisols - Rédoxisols (toutes références des) (pro parte)	Aucune	Aucune
		Trifluvisols - Rédoxisols (toutes références des) (pro parte)	Traits rédoxiques débutant à moins de 20 cm de la surface et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur	Aucune
		Fluvisols Typiques (pro parte)	Aucune	Aucune
		Luviosols Dégradés - Rédoxisols (toutes références des) (pro parte)	Traits rédoxiques débutant à moins de 50 cm de la surface, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et présence d'un horizon rédoxique de profondeur (entre 80 et 120 cm)	Aucune
		Luviosols Typiques - Rédoxisols (toutes références des) (pro parte)	Aucune	Aucune
		Sols Salinisés (toutes références des) (pro parte)	Aucune	Aucune
		Fluvisols - Rédoxisols (toutes références des) (pro parte)	Aucune	Aucune
		Colluviosols - Rédoxisols (toutes références des) (pro parte)	Aucune	Aucune
		Fluvisols (présence d'une nappe eau profonde) (pro parte)	Aucune	Exposée des conditions hydrogéomorphologiques a (cf § Cas particuliers de zones)
Podzols humides et podzols humides (pro parte)	Aucune	Exposée des conditions hydrogéomorphologiques a (cf § Cas particuliers de zones)		

(1) Rattachement double le rattachement simultané à deux "références" du Référentiel Pédologique (par exemple Trifluvisols - Rédoxisols)

2° Sa végétation, si elle existe, est caractérisée par des communautés d'espèces végétales, dénommées "habitats", caractéristiques de zones humides

Une zone est donc considérée comme humide au regard de ses caractéristiques pédologiques et/ou floristiques.

## 2.2.2 Méthode du diagnostic :

Lorsque des investigations sur le terrain sont nécessaires, l'examen des sols doit porter prioritairement sur des points à situer de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide, suivant des transects perpendiculaires à cette frontière.

Le nombre, la répartition et la localisation précise de ces points dépendent de la taille et de l'hétérogénéité du site, avec 1 point (= 1 sondage) par secteur homogène du point de vue des conditions mésologiques.

Chaque sondage pédologique doit présenter une profondeur de l'ordre de 120 centimètres si possible.

L'examen du sondage pédologique vise à vérifier la présence :

- D'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres,
- De traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol,
- De traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur,
- De traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur.

Si ces caractéristiques sont présentes, le sol peut être considéré comme sol de zone humide. En leur absence, il convient de vérifier les indications fournies par l'examen de la végétation.

L'observation des traits d'hydromorphie peut être réalisée toute l'année mais la fin de l'hiver et le début du printemps sont les périodes idéales pour constater sur le terrain la réalité des excès d'eau.

### 2.2.3 Conclusion du diagnostic zone humide

Illustration n°6. Zones humides potentielles – source Agrotansfert

37 sondages pédologiques ont été réalisés dans l'emprise du périmètre, au plus près de la limite Est, plus favorable au développement de zones humides au regard de sa position topographique sur le bassin versant.



Cette analyse a permis de modéliser la limite précise de la zone humide conformément à l'arrêté d'octobre 2009. Elle est représentée dans les illustrations suivantes.



Illustration n°7. Délimitation de la zone humide



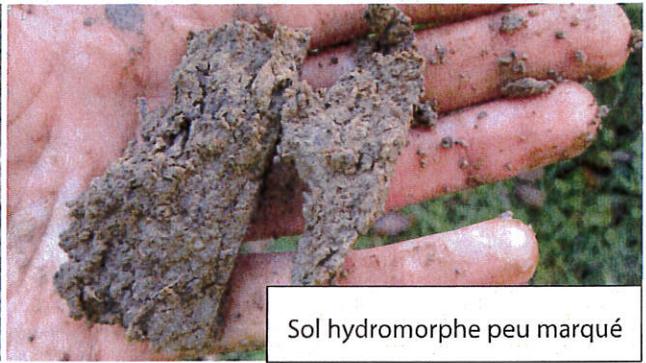
Sol hydromorphe



Sol sain



Sol sain



Sol hydromorphe peu marqué

### 3 CONCLUSION

En conclusion, l'emprise en zone humide, issue de l'inventaire communal et reprise au Plan Local d'Urbanisme, ne reflète pas avec précision le développement réel de cette dernière conformément à l'arrêté d'Octobre 2009.

Ainsi il semble judicieux d'adapter le zonage du PLU de Pleurtuit lors d'une prochaine révision, à l'expertise réalisée afin d'être conforme au texte en vigueur.

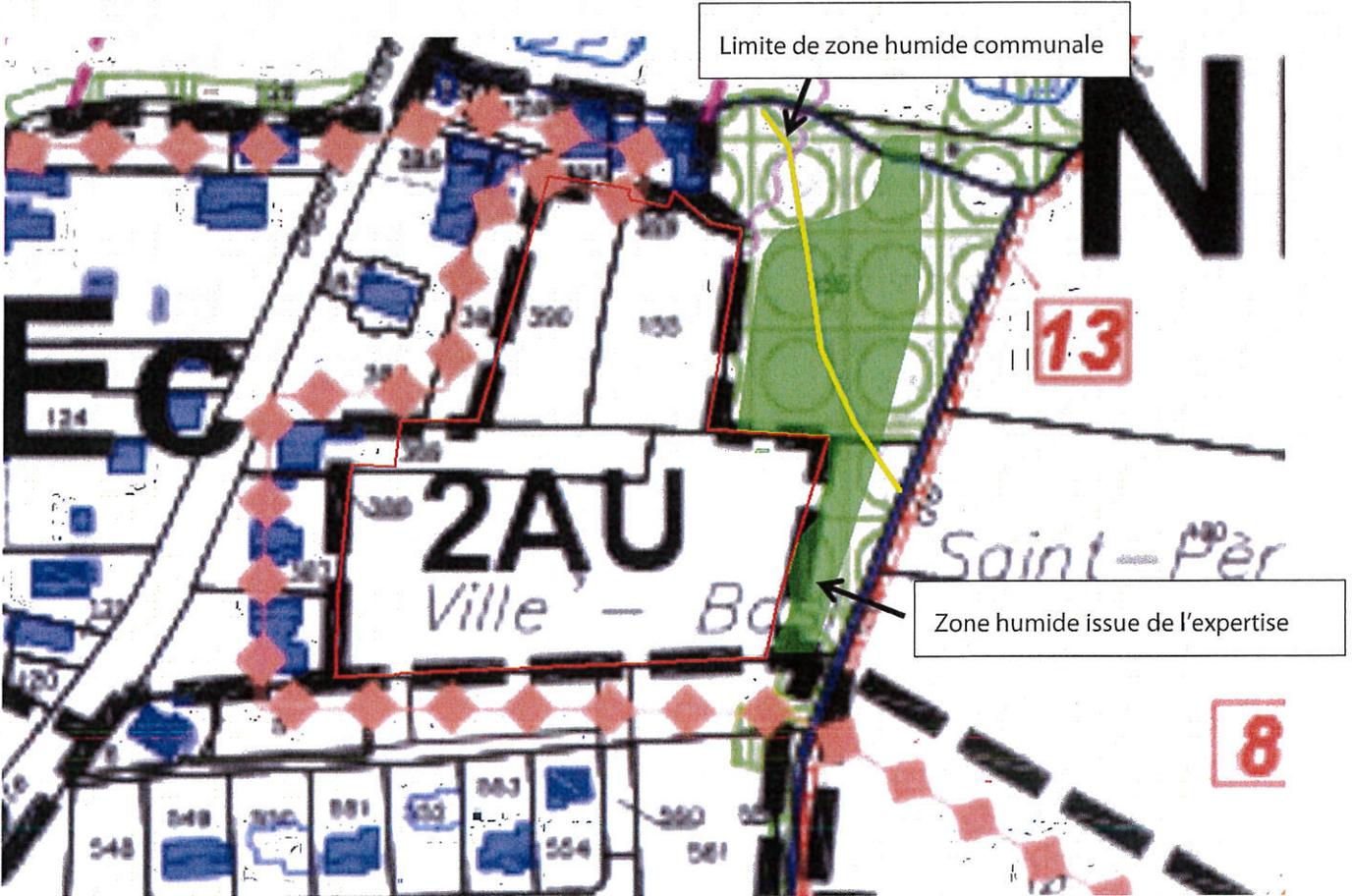


Illustration n°8. Zone humide communale/expertise zone humide